



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Date de révision: 2024/01/15

Loi en vigueur: Canada

Page 1 De 7

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : **Sea Foam Motor Treatment**
Code du produit : SF16CA (en photo), SF128CA, SF55CA,
Forme du produit : Mélange.
Utilisations recommandées & restrictions : Traitement du système de carburant.
Fabricant : **Sea Foam International, Inc.**
P.O. Box 639
Bismarck, ND USA 58502-0639
T 701-751-7363
Fournisseur : Voir le fabricant



Numéro d'urgence : +INFOTRAC – (800) 535-5053 (dans les États-Unis continentaux) (8 h 30-16 h 30, du lundi au vendredi, HNC); +1 (352) 323-3500 (en dehors des États-Unis) REMARQUE : le numéro d'appel d'urgence de INFOTRAC ne doit être utilisé que pour une urgence liée à des produits chimiques en cas de déversement, de fuite, d'exposition, d'accident ou d'incendie.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Flam. Liq. 3 H226
Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2A H319
STOT SE 3 H336
Asp. Tox. 1 H304

Éléments d'étiquette GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

DANGER

Mentions de danger (GHS CA)

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseils de prudence (GHS CA)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant.

Conseils de prudence (GHS CA)

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des précautions pour prévenir les décharges statiques.
P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, aérosols, vapeurs, gaz.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable.



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 2 De 7

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Distillats de pétrole	*	*
Solvant à base d'hydrocarbures	*	*
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	10-30

Commentaires - L'identité des ingrédients chimiques et/ou les informations de concentration retenues pour certains ou tous les composants présents sont des informations commerciales confidentielles. Numéro d'enregistrement HMIRA: 03343844 - Date de dépôt 2019.10.01

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers secours

<i>Premiers soins après inhalation</i>	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<i>Premiers soins après contact avec la peau</i>	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Lavez les vêtements avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
<i>Premiers soins après contact oculaire</i>	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
<i>Premiers soins après ingestion</i>	: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

<i>Symptômes/Effets après inhalation</i>	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
<i>Symptômes/Effets après contact avec la peau</i>	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
<i>Symptômes/Effets après contact oculaire</i>	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
<i>Symptômes/Effets après ingestion</i>	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<i>Autre avis médical ou traitement</i>	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
---	---

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

<i>Moyens d'extinction appropriés</i>	: Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone (CO ₂). Brouillard d'eau.
<i>Agents d'extinction non appropriés</i>	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

Dangers spécifiques du produit dangereux

<i>Danger d'incendie</i>	: Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Autres composés organiques non identifiés. Des gaz toxiques et irritants peuvent être relâchés. Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.
<i>Danger d'explosion</i>	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol, s'enflammer ou détoner, et revenir à la source.



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 3 De 7

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Écarter toute source éventuelle d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Référence aux autres sections : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Garder sous clef.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle		
Distillats de pétrole		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m3)	5 mg/m3 8 hr (brouillard d'huile)
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m3)	10 15 min (brouillard d'huile)
Alcool Isopropylique (67-63-0)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 4 De 7

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

<i>Protection des mains</i>	: Porter des gants résistant aux produits chimiques.
<i>Protection oculaire</i>	: Porter des lunettes de protection contre les poussières/les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
<i>Protection de la peau et du corps</i>	: Porter un vêtement de protection approprié.
<i>Protection des voies respiratoires</i>	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
<i>Autres informations</i>	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:

Liquide.

Apparence:

Liquide clair.

Couleur:

Limpide.

Odeur:

Pétroleum hydrocarbure.

Seuil olfactif:

Aucune donnée disponible.

pH:

Aucune donnée disponible.

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) :

< 1

Vitesse d'évaporation relative (éther=1):

Aucune donnée disponible.

Point de fusion:

Aucune donnée disponible.

Point de congélation:

Aucune donnée disponible.

Point d'ébullition:

82,2 °C (180 °F)

Point d'éclair:

26 °C (78,8 °F) TCC

Température d'auto-inflammation:

Aucune donnée disponible.

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible.

Inflammabilité (solide, gaz):

Liquide et vapeurs inflammables.

Pression de la vapeur:

Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur à 50 °C:

Aucune donnée disponible.

Densité relative:

0.8

Solubilité:

Insoluble.

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible.

Viscosité à 40°C:

2,93 cSt.

Limites d'explosivité:

Aucune donnée disponible.

Teneur en COV:

367 g/l



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 5 De 7

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Autres composés organiques non identifiés. Des gaz toxiques et irritants peuvent être relâchés. Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé.

Distillats de pétrole

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Solvant à base d'hydrocarbures

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg
CL50 inhalation rat	73680 ppm/4h

Alcool isopropylique (67-63-0)

DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m ³ (Temps d'exposition: 4 h)

Corrosion cutanée/Irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé.
Cancérogénicité	: Non classé.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé.
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 6 De 7

Symptômes/Effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/Effets après un contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/Effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/Effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distillats de pétrole

CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)

Alcool isopropylique (67-63-0)

CL50 poisson 1	9640 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [s'écouler à travers])
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna) / >
EC50 72h algae 1	> 1000 mg/l (Espèces: Desmodesmus subspicatus)
EC50 96h algae (1)	> 1000 mg/l (Espèces: Desmodesmus subspicatus)

Persistance et dégradabilité

Sea Foam Motor Treatment : Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

Sea Foam Motor Treatment : Non établi.

Alcool isopropylique (67-63-0) : Coefficient de partage n-octanol/eau : 0.05 (à 25 °C)

Mobilité dans le sol

Alcool isopropylique (67-63-0) : Coefficient de partage n-octanol/eau : 0.05 (à 25 °C)

Autres effets néfastes

Ozone : Non classé.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.



SEA FOAM MOTOR TREATMENT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux
(11 février 2015)

Version: 4020CA

Loi en vigueur: Canada

Date de révision: 2024/01/15

Page 7 De 7

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description sommaire pour l'expédition : Conformément aux exigences de TMD.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N° UN (TMD) : UN1993

Groupe d'emballage : III

TMD Classes de danger primaires : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables

Description document de transport : UN1993 FLAMMABLE LIQUID, N.S.A., 3, III

Désignation officielle pour le transport (TMD) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (distillats de pétrole; Isopropanol)

Étiquettes de danger (TMD) :



Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis) : Pas d'informations complémentaires disponibles.

Transport aérien et maritime : Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Directives nationales : Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Réglementations internationales : Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.